



**BUREAU
VERITAS**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, France – 25 janvier 2021

Bilan semestriel du contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par la société BUREAU VERITAS à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 138 398 titres BUREAU VERITAS
- 5 874 605 euros

Au cours du 2nd semestre 2020, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 679 138 titres (3 870 transactions) pour un total de 33 387 076 euros
- Vente : 1 804 001 titres (4 665 transactions) pour un total de 36 039 316 euros

Il est rappelé que :

Lors du dernier bilan semestriel, en date de dénouement au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 278 261 titres BUREAU VERITAS
- 2 893 295 euros

Au cours du 1^{er} semestre 2020, il a été négocié un total de :

- Achat : 2 150 645 (5 126 transactions) pour un total de 43 598 625 euros
- Vente : 2 003 282 titres (5 401 transactions) pour un total de 40 728 217 euros

En date de dénouement au 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 125 898 titres BUREAU VERITAS
- 5 893 077 euros

Au 31 décembre 2018, date de mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 217 671 titres BUREAU VERITAS
- 4 059 308 euros